

Pour diffusion immédiate

Mémoire de la FEEP pour une politique de la réussite éducative

Montréal, 15 novembre 2016 – La Fédération des établissements d'enseignement privés a publié un mémoire dans le cadre des consultations pour une politique de la réussite éducative. La Fédération propose une série de recommandations au Ministre afin de dynamiser l'école québécoise et faire en sorte que tous les élèves aient accès à ce dont ils ont besoin pour développer leur plein potentiel et réussir.

Selon la Fédération, s'il y a un nombre croissant d'élèves ayant des besoins particuliers et qu'on intègre les garçons dans cette catégorie, cela est symptomatique du fait que l'école québécoise n'est pas adaptée aux élèves du 21^e siècle. L'école doit s'adapter dans la mesure où 1) tous les jeunes ne se développent pas au même rythme et de la même façon et que 2) la population québécoise est de plus en plus diversifiée. Dans ce contexte, miser sur un parcours scolaire uniforme pour tous est voué à l'échec et contribue à ce qu'un nombre important d'élèves soient identifiés comme ayant des besoins particuliers.

De façon générale, les écoles privées affichent des taux de réussite et de diplomation élevés. Toutefois, une enquête menée en 2010 par la Fédération auprès de 44 000 jeunes du secondaire a démontré que l'engagement et la motivation des élèves avaient diminué de façon significative depuis 2000. Il ne s'agit pas d'un phénomène spécifique au Québec ; on observe la même situation dans la plupart des pays. Cela a amené les écoles privées à poser différents gestes pour dynamiser l'enseignement afin de s'assurer que les élèves soient engagés dans leur éducation, qu'ils maîtrisent bien les connaissances prévues au Programme de formation de l'école québécoise et qu'ils développent la culture et les aptitudes nécessaires pour devenir des adultes épanouis. La Fédération s'inspire de ces expériences pour proposer différentes recommandations.

Plus de flexibilité

La Fédération propose notamment plus de flexibilité dans les parcours scolaires. Par exemple, quelques écoles privées offrent déjà le secondaire en six ans, une façon de faire qui favorise la réussite d'élèves ayant des difficultés importantes à l'école.

« Il serait intéressant de prévoir des parcours adaptés aux élèves qui ont beaucoup de facilité dans certaines matières, affirme Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget. Par exemple, en ce moment, des élèves qui ont une grande facilité en mathématiques ou des élèves bilingues s'ennuient en classe parce qu'on leur enseigne des choses qu'ils savent déjà. Peut-on leur permettre d'avoir des options pour développer leur plein potentiel plutôt que de s'ennuyer en classe ? »

La Fédération en accord avec l'idée d'accueillir davantage d'élèves en difficulté

La Fédération réaffirme dans ce mémoire sa volonté de faire partie de la solution pour amener davantage d'élèves en difficulté à la réussite. Rappelons que la subvention pour les élèves en difficulté qui fréquentent une école privée régulière n'est pas ajustée, ce qui limite la capacité d'accueil.

« Les écoles privées sont des organismes à but non lucratif et ne peuvent faire des déficits à répétition, explique M. St-Jacques. Si elles recevaient un financement ajusté pour les élèves en difficulté, elles seraient en mesure d'en accueillir davantage. L'expérience démontre que l'encadrement et la culture de l'effort qu'on trouve à l'école privée s'avèrent des facteurs importants de réussite pour ces élèves. »

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

– 30 –

Pour information :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Fédération des établissements d'enseignement privés du Québec

Tél. 514 381-8891 poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Twitter : @LaFeep